

RAPPORT RSE

2022-2023

Déclaration de Performance Extra-Financière





SOMMAIRE

1. LE GROUPE BEAUMANOIR

PAGE 5

Préambule

Ses activités

Ses valeurs

Son modèle d'affaires

2. LA DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU GROUPE

PAGE 15

Les principaux risques et enjeux RSE

Les engagements RSE

Les partenaires

3. LA GESTION DES RISQUES

PAGE 21

Qualité de l'offre et service clients

Sécurité et santé des clients

Matières textiles

Attractivité et développement des talents

Diversité et égalité des chances

Éthique des affaires

Traçabilité et transparence

Droits de l'Homme et conditions de travail

Changement climatique

Énergie

Préservation de l'eau et des océans

Économie circulaire

4. LES RÉSULTATS RSE

PAGE 79



Morgan



LE GROUPE BEAUMANOIR

PRÉAMBULE

Les derniers exercices¹ ont été marqués par l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19, que le Groupe Beaumanoir² a su gérer en faisant preuve d'agilité et de capacité d'adaptation, et par des changements de périmètres d'activité significatifs.

Deux entités ont ainsi rejoint le Groupe :

- La société Caroll International (et ses filiales), acquise en octobre 2021, qui est venue consolider son pôle Premium Accessible aux côtés de la marque Morgan. Les activités de Caroll en France et à l'international (magasins, entrepôt et bureaux) ont été intégrées au présent rapport pour la première fois cette année. Afin de permettre la comparaison entre les deux derniers exercices, les indicateurs clefs de performance sont présentés sur un périmètre avec et sans Caroll.
- La société Sarenza en novembre 2022. Principal site français de vente de chaussures et de vêtements, ce rapprochement répond à la stratégie de développement de l'offre e-commerce du Groupe. Dans la mesure où Sarenza n'a été présente au sein du Groupe Beaumanoir que quelques mois sur l'exercice 2022/2023, la société sera intégrée à la Déclaration de Performance Extra-Financière 2023/2024.

Le Groupe Beaumanoir s'est en revanche séparé fin 2020 de sa participation dans sa filiale chinoise locale, qui portait les magasins Cache Cache établis en Chine, un entrepôt logistique et le siège de l'activité.

Remarque :

Les actionnaires du Groupe Beaumanoir ont acquis en juillet 2020 la marque La Halle, une large partie de ses magasins, ses sièges de Paris et Lille ainsi que l'entrepôt situé à Montierchaume. La société qui porte l'ensemble de ces activités n'étant pas contrôlée par la holding du Groupe Beaumanoir, elle n'est pas incluse dans le périmètre de ce rapport.

1. Exercices comptables du 1 mars N au 28 février N+1

2. Le « Groupe Beaumanoir » n'a pas d'existence juridique en tant que tel. Cette dénomination est utilisée pour désigner la holding du Groupe et toutes les sociétés contrôlées par cette dernière.



SES ACTIVITÉS

Métiers

L'activité du Groupe Beaumanoir s'organise autour des métiers de :

- La création et la distribution de prêt-à-porter
- La supply chain

Les articles des marques - vêtements et accessoires de mode (chaussures, bijoux, sacs...) - sont conçus par ses équipes basées à Saint-Malo et Paris et produits en lien avec ses partenaires fournisseurs.

Ils sont commercialisés pour l'essentiel dans les magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal, Vib's, Morgan et Caroll exploités par le Groupe en direct ou par ses partenaires affiliés et franchisés, et sur internet, via les sites e-commerce en propre et ceux de partenaires.

Sa filiale logistique C-LOG SOLUTIONS se charge de l'acheminement des produits depuis les différentes régions d'approvisionnement vers ses huit sites logistiques, puis vers les magasins ou directement chez les clients, physiques ou du e-commerce. C-LOG SOLUTIONS met par ailleurs son expertise logistique, transport et de préparation de commandes cross-canal au profit d'autres marques de la mode et du luxe.

Ambition

Le marché mondial du textile qui était déjà en pleine mutation ces dernières années poursuit sa consolidation, accélérée par la pandémie de Covid 19. Plus que jamais, les entreprises doivent être agiles pour faire face aux défis de demain.

Les modes de consommation ainsi que les attentes des consommateurs évoluant, le Groupe Beaumanoir compte poursuivre sa transformation digitale, omnicanale et s'affirmer encore plus comme une entreprise au service de ses partenaires, répondant aux besoins et attentes de ses clients.

Sa vision : Devenir un acteur majeur de la distribution textile omnicanale

Données clefs

1,480

milliard d'euros
de volume d'affaires

7

marques
et enseignes

5 550

salariés

44

millions de pièces vendues

210

partenaires affiliés
& franchisés en France

1 700

points de vente
(succursales, affiliés et
autres)

8

entrepôts logistiques

SES VALEURS

Le Groupe Beaumanoir structure son management autour de sept valeurs-clef, qui définissent son engagement envers ses clients, ses collaborateurs et ses partenaires.

L'esprit commerçant

L'esprit commerçant constitue notre ADN et guide l'ensemble de nos actions. Chaque jour nous mobilisons nos compétences pour satisfaire nos clients et faire vivre l'esprit entrepreneurial qui est en nous : relever des nouveaux défis, sortir du cadre et être force d'initiative sont nos raisons d'être.

L'humilité

L'humilité est une valeur humaine forte au sein du Groupe Beaumanoir. L'ouverture sur autrui, la capacité à se remettre en question et l'envie d'améliorer nos pratiques sont un gage important de la pérennité de l'entreprise.

La proximité

La proximité est la clé pour construire des relations solides et durables avec nos salariés, avec nos clients et avec nos fournisseurs. Nous sommes convaincus que c'est seulement en étant proches de nos partenaires, que nous pourrions comprendre les besoins, répondre aux attentes, gagner la confiance mutuelle et bénéficier du partage d'expérience.

Le respect

Le respect est un gage d'acceptation de la diversité des personnes, d'adaptation aux différentes cultures, ainsi que de rigueur vis-à-vis de nos règles et de nos bonnes pratiques.

La réactivité

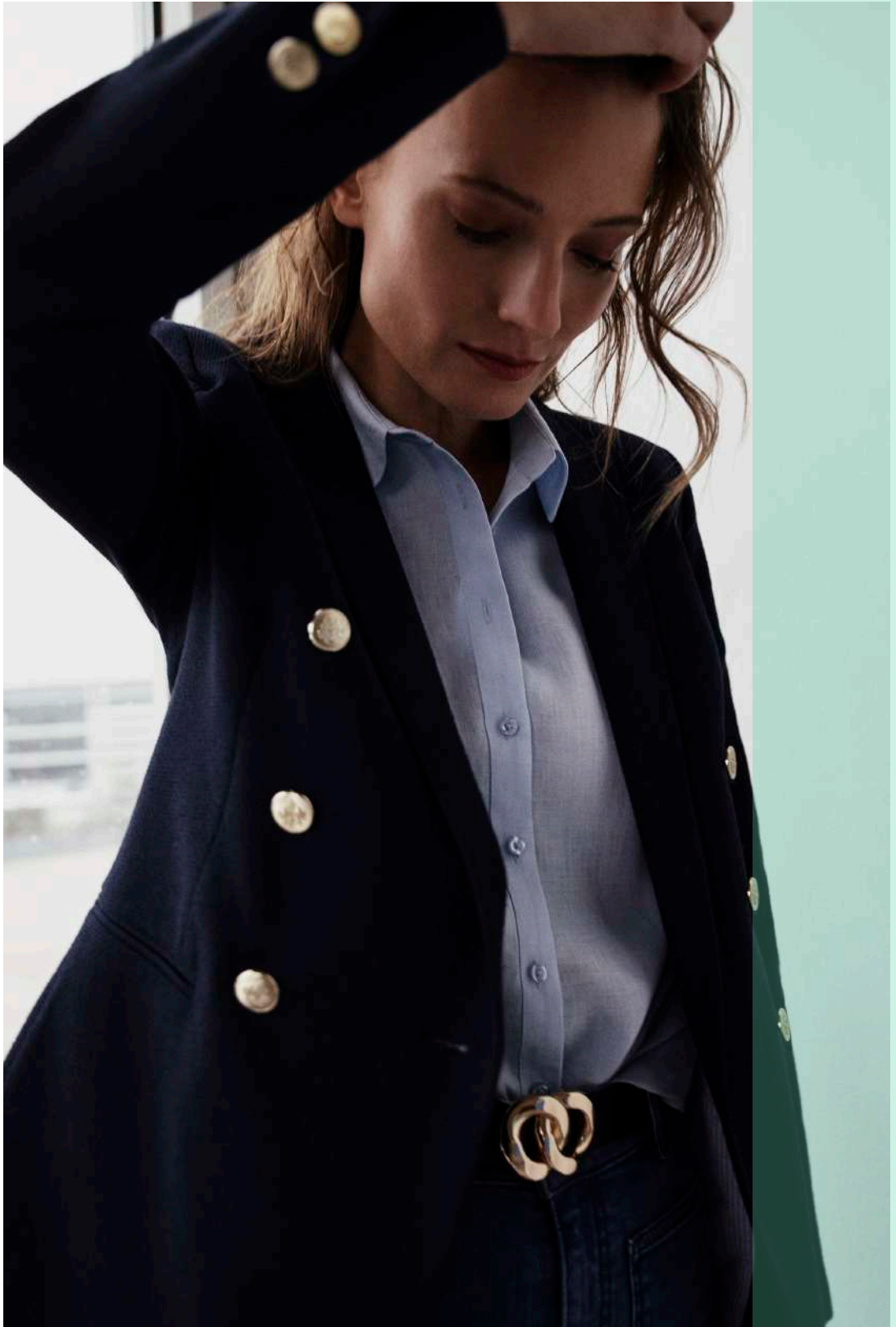
La réactivité est une nécessité et une force sur un marché en constante évolution. Le Groupe Beaumanoir met en œuvre une organisation basée sur la rapidité dans l'identification de nouvelles idées, dans la prise de décision et dans la mise en application.

La passion

La passion pour notre métier, notre enthousiasme, le « plaisir de gagner ensemble », c'est ce qui nous anime. En rejoignant le Groupe Beaumanoir, on intègre la « TRIBU » !

Le progrès

Le progrès est celui technique et humain, auquel chacun d'entre nous contribue activement. En confiant à nos collaborateurs de véritables responsabilités et en s'appuyant sur une acquisition permanente des connaissances, nous construisons des organisations dynamiques et projetées vers le futur.



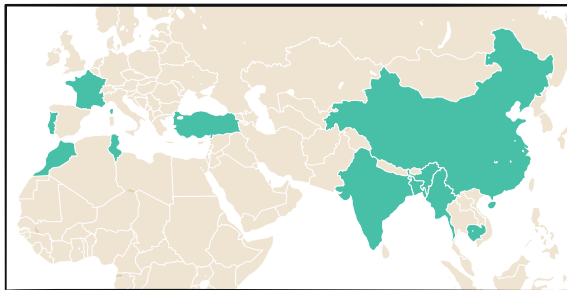
SON MODÈLE D'AFFAIRES

COMMENT NOUS CR

NOTRE VISION : DEVENIR UN ACTEUR MAJEUR
 NOS VALEURS : Esprit commerçant - Humilité - Pro



Principaux pays de production



LES RESSOURCES DONT NOUS AVONS BESOIN

Collaborateurs

8670 personnes dont 5550 salariés

Ressources financières

100% actionnariat familial

Actifs matériels et immatériels

Magasins
 Entrepôts logistiques
 Prestations de services

Fournisseurs

308 fournisseurs de produits finis

Partenaires affiliés et franchisés

210 partenaires en France

Matières premières

5 150 tonnes de coton achetées
 Eau

Énergie

28,8 Gwh d'électricité
 3,1 Gwh de gaz

8 entrepôts en France



Transport et logistique

Environ 25
 secteur de la m

ÉLÉMENTS DE LA VALEUR

LE MODÈLE DE LA DISTRIBUTION TEXTILE OMNISCANALE

Proximité – Respect – Réactivité – Passion – Progrès

SIÈGE DU GROUPE
À SAINT MALO ET PARIS

DESIGN

GRUPE
MANOIR

POINTS

millions
de clients

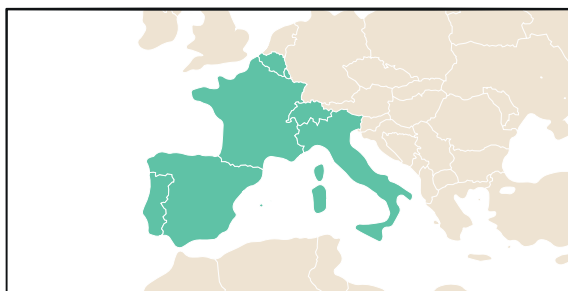
ACHAT DE
PRODUITS FINIS
ET DE
PRODUITS À
FAÇON

TRANSPORT

Service pour clients tiers

pour les clients du
mode et du luxe

Principaux pays d'implantation



1255

EN FRANCE

1695

POINTS DE VENTE
DANS LE MONDE

LA VALEUR CRÉÉE

Volume d'affaires
1,480 milliard d'euros

Vêtements et accessoires de mode
44 millions de pièces
dont 6 millions d'accessoires

Une mode accessible pour les femmes et les hommes
Part importante de points de vente dans des villes de taille petite ou intermédiaire

Satisfaction clients
NPS* compris entre 60 et 70

Services logistiques de qualité
88 millions de pièces expédiées
8500 points de ventes livrés



Emploi et développement
3 300 salariés formés

Produits et -services responsables et innovants



Seconde vie offerte à près de 2,4 million de vêtements usagés collectés
27% d'électricité d'origine renouvelable
42% de fibres textiles éco-responsables

* Net Promoter Score





**LA DÉMARCHE DE
RESPONSABILITE
SOCIETALE
DU GROUPE**

LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX RSE¹

Approche et méthodologie

Un groupe de travail DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière), réunissant les représentants des différentes directions, a été constitué en 2018. Sa mission est d'identifier et d'évaluer les principaux risques et enjeux RSE – sociaux, environnementaux et sociétaux – associés au modèle économique du Groupe Beaumanoir.

Afin que ce travail soit le plus pertinent possible et bien que le Groupe ne soit pas une société cotée telle que visée par l'article L 225-102-1, il a été décidé d'inclure à l'analyse les risques extra-financiers liés aux droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption.

Dans un premier temps, le groupe de travail a défini l'univers des enjeux extra-financiers pertinents pour l'entreprise en s'appuyant sur la norme ISO 26000, une veille sectorielle et média et des référentiels RSE mondiaux². 22 enjeux vecteurs de risques ont ainsi été sélectionnés et leurs impacts sur la chaîne de valeur du Groupe précisés.

La précarité alimentaire, l'alimentation responsable, équitable et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire n'ont pas été retenus dans la mesure où ces risques ne sont pas applicables à l'activité.

La matrice de matérialité du Groupe a ensuite été élaborée et chaque enjeu extra-financier priorisé en fonction de deux dimensions :

Son importance sur la performance économique du Groupe Beaumanoir, évaluée par le groupe de travail DPEF en fonction de trois critères : gravité de l'impact pour le Groupe, fréquence des menaces et opportunités liées à l'enjeu ainsi que degré de maîtrise du risque par le Groupe.

Les attentes des parties prenantes sur ces enjeux. Pour cela, trois des parties prenantes identifiées comme prioritaires ont été interrogées au travers d'enquêtes par mail ou par téléphone : les salariés, les clients des marques et les fournisseurs textile.

Ce travail a permis d'identifier les risques réglementaires, financiers, réputationnels ou opérationnels les plus significatifs pour le Groupe Beaumanoir et ses parties prenantes.

Par la suite, le groupe de travail s'est réuni chaque année pour réévaluer les enjeux au regard des risques et opportunités business qu'ils présentaient, pour tenir compte de l'évolution globale du marché, des activités du Groupe et des attentes des parties prenantes. Ce travail a amené la matrice de matérialité à évoluer quelque peu, en faisant ressortir certains enjeux comme étant dorénavant prioritaires et d'autres moins.

Douze risques RSE prioritaires

Le groupe de travail DPEF s'est réuni fin 2022 pour passer en revue les onze risques RSE du Groupe Beaumanoir figurant dans sa DPEF 2021/2022. L'objectif était de s'assurer qu'ils étaient toujours significatifs et de voir si d'autres risques étaient apparus courant 2022, notamment au regard de l'évolution du contexte général (économique, environnemental, social, sanitaire ou réglementaire) et des changements de périmètre du Groupe.

1. Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

2. Apparel, Accessories & Footwear Sustainability Accounting Standard (SASB 2015), Environmental Impact of the Global Apparel & Footwear Industries Study (Quantis 2018), Pulse of the fashion Industry (BCG 2017) ...

Au regard de son activité, le Groupe a considéré qu'il n'était pas pertinent d'intégrer à son périmètre d'analyse les enjeux culturels et sportifs tels que prévus par la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022. Toutefois, le Groupe Beaumanoir contribue à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives auprès de ses collaborateurs au travers de son association sportive (voir section « Attractivité et fidélisation des talents » du rapport).

Le groupe de travail a conclu que les onze risques identifiés l'an passé étaient toujours pertinents pour le Groupe Beaumanoir. Toutefois, compte tenu de l'importance croissante du risque énergétique, notamment d'un point de vue économique, il a été décidé de le traiter indépendamment du risque lié au changement climatique à compter de cette année.

Enjeux	Risques
Qualité de l'offre	Risque réputationnel et d'insatisfaction clients Risque financier liés aux retours produits
Sécurité et santé des clients	Risques de non respect de la réglementation Risque réputationnel et de perte de clients Risque financier lié aux rappels des produits et réclamations
Matières textiles	Risque de perte de compétitivité Risques opérationnels et financiers liés à l'épuisement des ressources naturelles Risque réputationnel
Attractivité et fidélisation des talents	Risque d'obsolescence des talents Risque financier lié au coût de recrutement et à la perte de compétences Risque de perte d'engagement des salariés
Diversité et égalité des chances	Risque de non respect de la réglementation Risque de déficit d'attractivité et d'engagement des salariés Risque de contentieux
Éthique des affaires	Risque de non respect de la réglementation Risque réputationnel Risque de contentieux avec les fournisseurs
Traçabilité et transparence	Risque de non respect de la réglementation Risque réputationnel
Droits de l'Homme et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement	Risque de non respect des droits de l'Homme chez nos fournisseurs Risque opérationnel lié à l'interruption de la production Risque réputationnel
Changement climatique	Risque climatique sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement
Énergie	Risque financier lié au coût de l'énergie Risque opérationnel en cas de rupture d'approvisionnement Risque de non respect de la réglementation
Préservation de l'eau et des océans	Risque réputationnel Risque opérationnel en usine Risque d'indisponibilité des matières premières
Économie circulaire	Risque de perte de compétitivité Risque de non respect de la réglementation Risque réputationnel lié à la fin de vie des produits

LES ENGAGEMENTS RSE

La stratégie RSE du Groupe Beaumanoir s'articule autour de quatre grands engagements qui regroupent l'ensemble des douze risques extra-financiers prioritaires sur lesquels le Groupe concentre ses efforts en matière de responsabilité sociétale :

- Offrir des produits et services responsables répondant aux attentes des clients
- Assurer aux collaborateurs un univers de travail juste et motivant
- Construire et développer des partenariats éthiques
- Maîtriser l'empreinte environnementale

G R O U P E
BEAUMANOIR



Offre

Des produits et services responsables
Qualité de l'offre
Sécurité et santé des clients
Matières premières



Collaborateurs

Un univers du travail juste et motivant
Attractivité et fidélisation des talents
Diversité et égalité des chances



Partenariats

Des partenaires éthiques
Éthique des affaires
Traçabilité et transparence
Droits de l'Homme et conditions de travail



Environnement

Une empreinte environnementale maîtrisée
Changement climatique
Énergie
Préservation de l'eau et des océans
Économie circulaire



LES PARTENAIRES

Le Groupe Beaumanoir est signataire du **Fashion Pact**, coalition mondiale d'environ 75 entreprises de la mode et du textile (prêt-à-porter, sport, lifestyle et luxe), représentant plus de 200 marques. Toutes se sont engagées à enrayer le réchauffement climatique, restaurer la biodiversité et protéger les océans et à mettre en place des actions concrètes dans leurs organisations respectives. Cette initiative sectorielle doit permettre à l'ensemble des signataires d'accélérer leur transformation vers des modèles d'entreprises plus durables. Plus d'informations sur <https://thefashionpact.org>.

En parallèle, le Groupe Beaumanoir collabore avec des partenaires reconnus et s'appuie sur leur expertise pour la mise en place de programmes de responsabilité sociétale et s'inscrire dans une vraie dynamique de progrès.

Le Groupe est ainsi membre d'**Amfori**, la principale association d'entreprises internationale soutenant des échanges commerciaux ouverts et durables. Il améliore les performances sociales et environnementales de ses chaînes d'approvisionnement grâce à Amfori BSCI et Amfori BEPI. Plus d'informations sur www.amfori.org.

Le Groupe est également membre de **ICS**, une organisation française qui regroupe des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement. L'objectif est d'accroître encore la mutualisation des audits sociaux avec les autres marques et groupes de distribution textile. Plus d'informations sur <https://ics-asso.org>.

Toutes les marques du Groupe ont en parallèle adhéré à la **Better Cotton Initiative**. La mission de Better Cotton est d'aider les communautés de coton à survivre et à prospérer, tout en protégeant et en restaurant l'environnement. Plus d'informations sur <https://bettercotton.org>.

Enfin, le Groupe Beaumanoir collabore régulièrement avec **Refashion**, éco-organisme de la filière REP Textile d'habillement, Linge de Maison et Chaussure en France. Membre associé et membre de comités thématiques, le Groupe contribue en tant que partie prenante à sa stratégie et soutient ses actions pour accélérer la transformation vers l'économie circulaire.

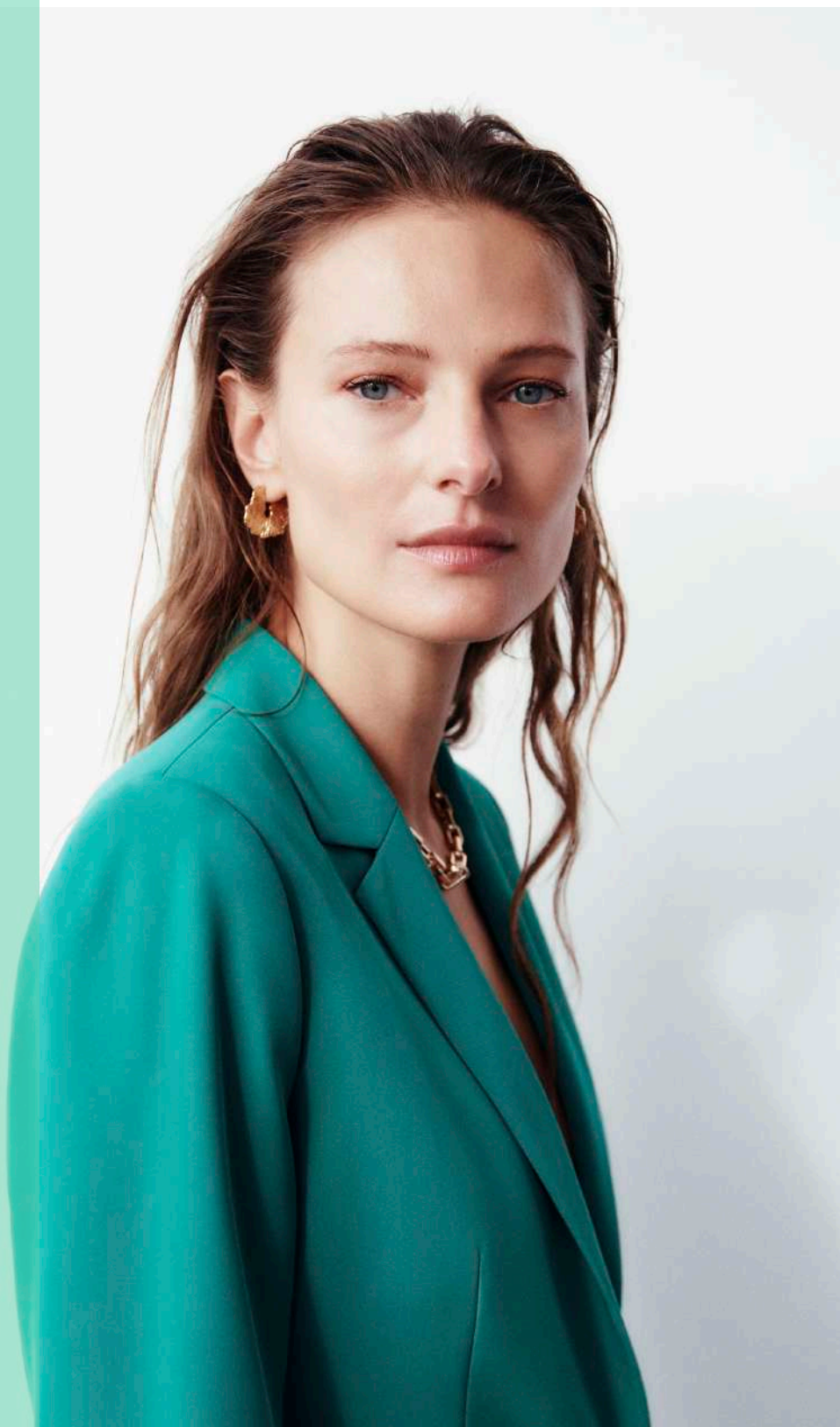
**FASHION
PACT**

amfori 
Trade with purpose



Re_fashion







LA GESTION DES RISQUES

QUALITÉ DE L'OFFRE ET SERVICE CLIENTS



La qualité des produits textile est un des principaux critères d'achat des clients et devient de plus en plus importante avec la prise de conscience des impacts sur l'environnement de nos modes de consommation. Pour satisfaire leurs clients, les fidéliser et continuer à se développer au cours des prochaines années, il est donc indispensable pour les marques du Groupe Beaumanoir d'offrir des produits et des services de qualité.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a mis en place une politique qualité produits structurée autour de ses Chartes Qualité fournisseurs, de contrôles et de tests en laboratoire et d'un accompagnement sur site de ses partenaires tout au long de l'année. Depuis quelques années, il s'applique également à renforcer les critères de durabilité de certains produits.

Le Groupe a l'ambition de devenir numéro un de la relation clients. Aussi, il s'est engagé dans une démarche de qualité globale tout au long du parcours d'achat, qui intègre aussi bien les prestations logistiques que l'assistance apportée aux clients.

Objectifs et performance

80%

des références produits testées en matière de durabilité d'ici 2025

100%

des entrepôts logistiques certifiés ISO 9001 et OEA

Indicateurs clefs de performance

Part des références produits avec un test durabilité¹ effectué en laboratoire

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	77,6%	76,8%
2021	73,8%	-

1. Tests portant sur les propriétés physiques du produit réalisés sur les références de produits livrés aux centrales d'achat (tests de boulochage, tests d'apparence après lavage, tests de tenue des coloris, tests de résistance d'un zip chaussure, etc) et répondant aux standards du Groupe Beaumanoir.

Principales actions

Gestion de la qualité des produits

- Contrats-cadres signés par la totalité des fournisseurs, incluant notamment des exigences en matière de qualité des produits commercialisés, et mis à jour en 2022.
- Conformité des produits en termes de qualité de la matière, confection, tenue et bien-aller, de respect de l'étiquetage et du conditionnement, etc., contrôlée par les départements Qualité produits présents en France (contrôles en entrepôt) et dans les pays de sourcing du Groupe (contrôles en usine).
- Contrôles qualité sur la durabilité des produits (tests laboratoire sur propriétés physiques) réalisés par des prestataires externes de référence ou par nos fournisseurs accrédités pour ce type de tests, avant expédition ou lors de la réception de la marchandise dans les entrepôts.
- Dans une démarche de confiance et de responsabilisation, délégation aux fournisseurs de certaines opérations de contrôle et de validation des livraisons, avec la mise en place en parallèle d'un système d'accréditation de leurs moyens de contrôles.

Résultats 2022

Part des pièces livrées faisant l'objet d'un contrôle de qualité¹

98,3%

Durabilité des produits textiles

- Exigences de qualité régulièrement renforcées sur la majorité des familles de produits depuis 2019, notamment en matière de tenue à l'entretien ou au porter, et intégrées aux nouveaux contrats cadres 2022.
- Participation en 2022 aux réunions de travail de l'éco-organisme Refashion visant à définir le nouveau cahier des charges 2023-2028 de la filière TLC (Textiles, Linges de maison, Chaussures).

Assistance aux clients

- Formation régulière des équipes du Service client pour offrir un accueil de qualité, aussi bien au téléphone qu'en ligne, répondre aux questions et traiter les éventuels irritants et réclamations dans les meilleurs délais.
- Appel systématique par le Service client des personnes n'ayant pas répondu favorablement aux enquêtes de satisfaction afin de mieux comprendre leur mécontentement et de faire le nécessaire pour y remédier.
- Dispositif de suivi de la satisfaction post-contact en France, permettant de mesurer la qualité des services apportés au client.
- Accessibilité du Service client de la marque Bréal aux personnes sourdes et malentendantes.

1. Contrôles réalisés en usine ou en entrepôt

Prestations logistiques de qualité

- Démarche systématique de certification ISO 9001¹ des sites de la société C-LOG SOLUTIONS, holding logistique du Groupe Beaumanoir, initiée dès 2013. Audit de suivi de la certification en septembre 2022 pour l'ensemble du périmètre des entrepôts certifiés. Certification de l'entrepôt logistique d'Ascoux, intégré au périmètre du Groupe fin 2021, prévu en 2024.
- Travail de mise à jour et amélioration des indicateurs de performance de la démarche qualité-environnement de C-LOG SOLUTIONS démarré fin 2022.
- Certification OEA² du siège et des entrepôts logistiques C-LOG SOLUTIONS depuis 2017, garantissant des processus douaniers de qualité. Certification du nouvel entrepôt de Poupry prévu courant 2023.
- Dispositif d'enquête de satisfaction mensuelle à destination des clients C-LOG (marques internes et externes au Groupe) relancé début 2023 et visant à inscrire la société dans une démarche d'amélioration continue.

Résultats 2022

Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 9001 **87.5%** (7 sites sur 8)

Part des entrepôts logistiques certifiés OEA **75%** (6 sites sur 8)

1. Système de management de la qualité
2. Opérateur Economique Agréé en douane



SÉCURITÉ ET SANTÉ DES CLIENTS



Pour obtenir des textiles résistants et doux, des teintures stables, des finitions variées, etc., l'industrie de la mode recourt à des substances chimiques dans le processus de fabrication de ses produits. La priorité majeure pour le Groupe Beaumanoir est de s'assurer que ses vêtements et accessoires de mode répondent aux réglementations en vigueur en la matière et que ses clients ne courent aucun risque en achetant ses produits ou en se rendant dans ses magasins. Ce niveau d'exigence est indispensable pour la réputation et la performance économique des marques et activités.

Politiques

Afin de garantir à ses clients la sécurité maximale, le Groupe Beaumanoir a défini un cadre exigeant détaillé dans ses Chartes Qualité fournisseurs et mis en place des dispositifs de contrôle des produits ainsi qu'une politique d'audits et de tests laboratoires stricts.

Il a également défini une politique relative aux substances chimiques utilisées dans ses produits ou dans leur processus de fabrication, plus restrictive dans certains cas que la réglementation en vigueur, visant à mieux préserver la santé, garantir la sécurité tout au long de la chaîne de production et réduire l'impact sur l'environnement.

En parallèle, le Groupe s'attache, dans chaque pays où ses magasins sont implantés, à respecter les réglementations en matière de sécurité s'appliquant aux Etablissements Recevant du Public (ERP).

Objectifs et performance

98% au moins de conformité des produits aux tests chimiques

+ de substances chimiques contrôlées et seuils de tolérance renforcés en 2023

10 ppm de teneur autorisée pour les APEO¹ d'ici 2025

Indicateurs clés de performance

Taux de conformité aux tests chimiques

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	98,8%	98,8%
2021	98,6%	-

1. APEO : alkylphénols éthoxylés, produits chimiques de synthèse utilisés dans le processus du textile (teintures, finitions) pour leurs propriétés tensioactives

Principales actions

Innocuité des produits

- Respect de la réglementation européenne REACH qui encadre le recours aux substances chimiques et définit le type et les quantités autorisées pour les produits commercialisés par les marques du Groupe Beaumanoir.
- Contrats-cadres, signés par tous les fournisseurs et mis à jour en 2022, incluant un certain nombre d'exigences visant à garantir l'innocuité des produits et le respect des réglementations en vigueur dans les pays où sont présentes les marques du Groupe.
- Pour les éléments non certifiés par un label type Oekotex¹, tests effectués à la demande du département Qualité produits par des laboratoires extérieurs indépendants, reconnus et accrédités, pour s'assurer de la conformité des produits.
- Le cas échéant, refus des produits non conformes, comportant des substances non autorisées ou dans des quantités supérieures aux exigences des contrats-cadres ou aux réglementations.

Résultats 2022

Nombre de tests laboratoire sur propriétés chimiques

10 136

Restrictions des substances chimiques

- Démarche menée depuis plusieurs années de réduction des seuils de tolérance au-delà des réglementations en vigueur, voire de suppression de certaines substances chimiques dans les produits et dans leur process de fabrication, renforcée notamment pour les APEO en 2022.
- Définition d'un plan de tests intégrant davantage de substances chimiques présentant potentiellement des risques critiques pour la santé. De 11 familles de substances chimiques clefs suivies en laboratoire, le Groupe Beaumanoir est passé à 14 en 2022.
- Augmentation en 2022 du niveau d'exigence de la marque Carroll pour se conformer aux standards Groupe en matière de substances chimiques.
- Préconisation faite aux fournisseurs d'utiliser des matières et accessoires fabriqués dans le respect du label Oekotex, qui encadre l'absence ou présence limitée d'un grand nombre de substances chimiques.

Résultats 2022

Nombre de familles de substances chimiques suivies en laboratoire

14

Teneur autorisée pour les APEO

<50 ppm

Sécurité des lieux de vente

- Installation dans chaque point de vente du Groupe Beaumanoir d'équipements de sécurité contre les risques d'incendie (systèmes de détection, extincteurs, robinets d'incendie armés...) et de panique (alarmes, portes de secours...) conformes aux réglementations en vigueur.
- Formation du personnel à l'évacuation.
- Vérification annuelle du bon fonctionnement des équipements par des bureaux de contrôle ou des entreprises qualifiées.

1. Le label Oekotex garantit la non-utilisation ou la limitation de substances potentiellement dangereuses pour l'Homme ou l'environnement.

MATIÈRES TEXTILES



Dans l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit textile, les fibres représentent un des principaux impacts environnementaux. Compte tenu de cet enjeu, des attentes fortes des clients et parties prenantes en matière de protection de l'environnement et de l'évolution globale du marché de la mode, le Groupe Beaumanoir souhaite accélérer la transformation de son offre vers des produits durables et intégrer des fibres textiles plus responsables.

Parmi les matières premières utilisées par les marques du Groupe, certaines sont d'origine animale. Le respect de la condition animale étant aujourd'hui une préoccupation majeure pour une grande partie des citoyens, il est également indispensable de proposer des alternatives à ces matières ou de s'assurer du bien-être animal.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a défini et déployé une politique ambitieuse d'achat de fibres textiles moins impactantes pour l'environnement pour l'ensemble de ses marques. Cette politique fait écho aux engagements pris dans le cadre du Fashion Pact.

En parallèle, le Groupe interdit depuis plusieurs années l'usage de certaines matières animales dans les collections de ses marques et a mis en place des dispositifs visant à garantir le respect du bien-être animal par les fournisseurs.

Objectifs et performance

100% de fibres éco-responsables en 2030

100% de coton éco-responsable en 2023

100% de viscose éco-responsable en 2025

Indicateurs clefs de performance

Part des fibres éco-responsables¹

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	45%	42%
2021	38%	-

1. En pourcentage du poids

Principales actions

Achat de fibres textiles plus durables

- Poursuite de l'incorporation massive de coton issu de l'agriculture biologique¹, de coton recyclé² ou issu de l'agriculture raisonnée³ dans les collections des marques du Groupe pour atteindre l'objectif de 100% de coton éco-responsable en 2023.
- Poursuite de la substitution progressive de la viscose conventionnelle, afin d'atteindre l'objectif de 100% de viscose éco-responsable en 2025, par de la :
 - viscose issue de forêts gérées durablement,
 - viscose éco-responsable (Ecovero™ de Lenzing™, LivaEco de Birla ou Ecotang® de SANYOU)
 - viscose recyclée.
- Substitution progressive du polyester conventionnel par du polyester recyclé sur les matières principales et garnissages des produits.
- Utilisation de nouvelles fibres synthétiques éco-responsables : acrylique recyclé, polyamide recyclé, etc.

Les fibres textiles éco-responsables du Groupe Beaumanoir

Coton biologique
Coton recyclé
Coton BCI
Polyester recyclé
Viscose FSC
Viscose EcoVero™

Viscose LivaEco™
Viscose Ecotang®
Viscose recyclée
Chanvre
Jute
Lin

Acrylique recyclé
Polyamide recyclé
Zinc recyclé
Tencel™
Mohair RMS
Duvet et Plumes RDS

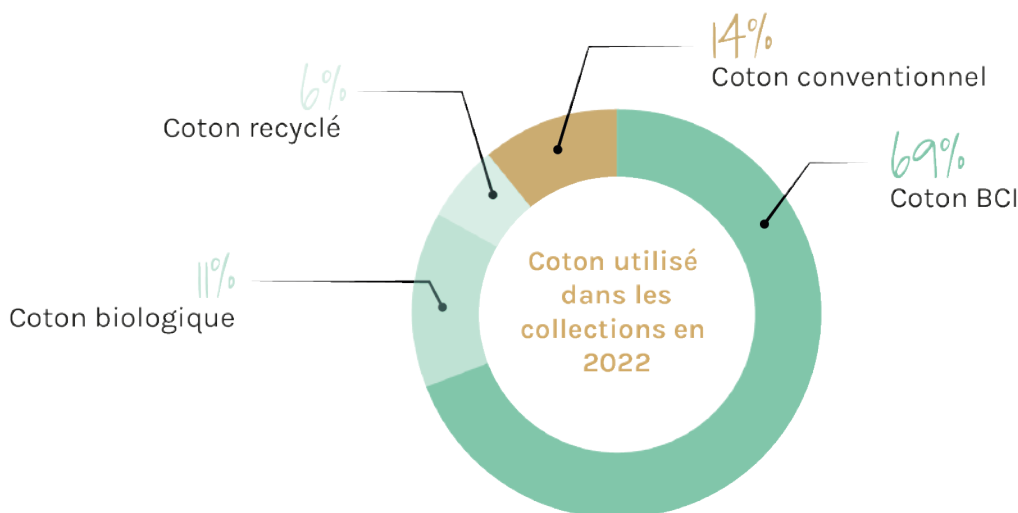
Résultats 2022

Part du coton éco-responsable

86%

Part de la viscose éco-résponsable

25%



1. Référentiels Global Organic Textile Standard (GOTS) ou Organic Content Standard (OCS)

2. Référentiels Global Recycle standard (GRS) ou Recycled Claim Standard (RCS)

3. Partenariat avec Better Cotton Initiative (BCI) depuis 2016

Accompagnement des équipes et des fournisseurs

- Formation des équipes achats en France et dans les bureaux de sourcing sur les impacts environnementaux des principales matières, les matières alternatives et les exigences du Groupe en termes de traçabilité.
- Alignement des pratiques de la marque Caroll avec celles du Groupe concernant les fibres éco-responsables.
- Evolution des outils informatiques pour garantir une bonne traçabilité des matières éco-responsables.
- Accompagnement des équipes communication et digital afin d'encadrer la communication en lien avec les fibres éco-responsables.

Bien-être animal

- Suppression, depuis plusieurs années, de l'usage de fourrure animale et de poils de lapin angora véritables des collections de toutes les marques du Groupe.
- Substitution progressive du cuir animal par du papier ou du cuir 100% recyclé pour les jacrons¹ des produits denim de la marque Bonobo depuis 2019.
- Certification de la marque Caroll sur les standards RMS & RDS (mohair et duvet responsable).
- Chapitre « Respect des animaux » de la Charte éthique du Groupe - signée par 100% des fournisseurs - aligné sur les standards internationaux Cinq Libertés pour le bien-être animal énoncées par l'Organisation mondiale de la santé animale, ou CITES (Convention sur le commerce international sur les espèces de faune et de flore menacée d'extinction).

Résultats 2022

Part des fibres d'origine animale **3,6%**

¹ Jacron : pièces de marquage, souvent en cuir, apposées à l'arrière des jeans



ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES TALENTS



C'est grâce à ses collaborateurs et à leur implication, que le Groupe Beaumanoir a pu se développer comme il l'a fait depuis sa création. Pour assurer la performance économique des marques et des activités demain, il est indispensable de continuer à attirer de nouveaux talents, de les fidéliser, de s'assurer du maintien et du développement des compétences de l'ensemble des salariés et de leur satisfaction.

Politiques

Pour continuer à développer sa notoriété en qualité d'employeur et donner envie à de nouveaux collaborateurs de le rejoindre, le Groupe Beaumanoir s'appuie sur une politique de recrutement privilégiant les contrats permanents, des dispositifs de recrutement innovants et des partenariats forts avec des écoles référentes sur son territoire et ses métiers.

Il s'attache également à avoir une politique de formation et de mobilité interne, en cohérence avec son ambition d'être une entreprise apprenante et avec sa volonté de donner de réelles opportunités d'évolution aux collaborateurs curieux, responsables et désireux d'entreprendre.

Enfin, le Groupe favorise un dialogue social de qualité et s'applique à renforcer sa marque employeur.

Objectifs et performance

+ 88% de contrats permanents dans l'effectif

100% des salariés ont une revue de performance annuelle avec leur manager d'ici 2024

100% des managers formés au management d'ici 2023

Indicateurs clefs de performance

Part des contrats permanents dans l'effectif total

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	89,7%	90,4%
2021	90,6%	-

Part des salariés¹ ayant bénéficié d'une revue de performance annuelle avec leur manager

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	71%	60%
2021	72%	-

1. Salariés présents sur l'ensemble de l'année

Principales actions

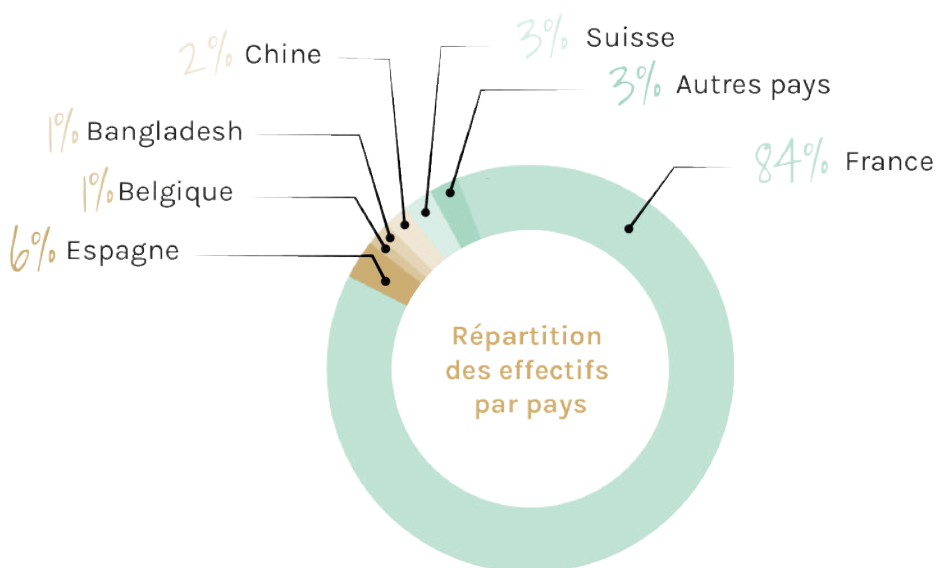
Recrutement de nouveaux collaborateurs

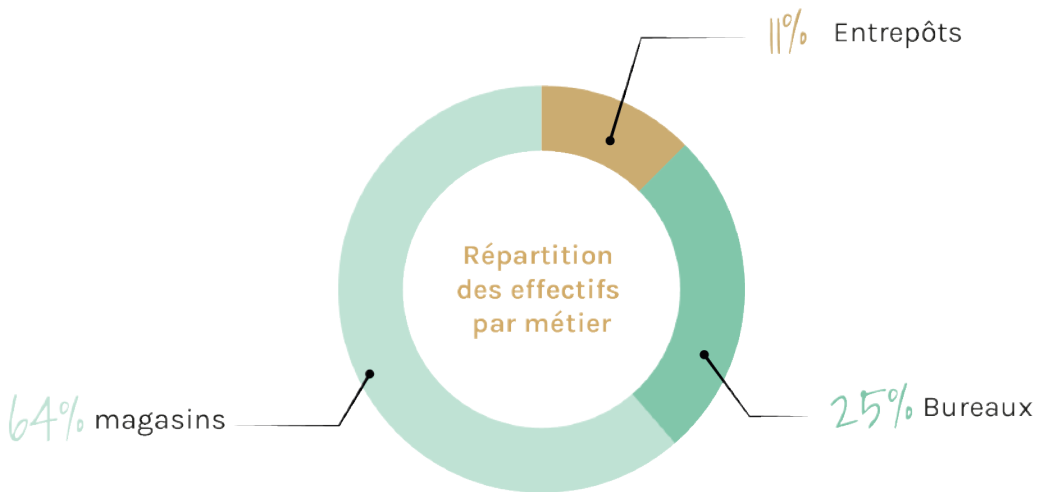
- Recrutement principalement en contrat à durée indéterminée, de plusieurs centaines de salariés chaque année sur les métiers de la création, de la distribution et de la logistique pour l'ensemble des sociétés et territoires du Groupe Beaumanoir.
- Utilisation agile des plateformes et des nouveaux outils digitaux (job boards, sites d'emploi et de recrutement, réseaux sociaux etc.) pour permettre aux candidats de découvrir les métiers du Groupe et de mieux percevoir ses valeurs.
- Animation des dispositifs de recrutement existants du Groupe : journées de job dating, programme de cooptation, dispositif Un Job pour mon Conjoint pour les collaborateurs venant s'établir en pays malouin, participation à des forums écoles et mise en place de partenariats avec certaines d'entre elles.
- Renforcement de la politique de recrutement au travers de l'alternance et de l'apprentissage avec le lancement d'une campagne annuelle de 300 recrutements, dans le but de soutenir le fort développement du Groupe.

Résultats 2022

Effectif salarié au 28/02/2023

5 549





Développement des talents

- Campagnes annuelles d'entretien d'évaluation et de développement et d'entretien professionnel permettant un échange privilégié entre le salarié et son manager.
- Animation du dispositif de revue de carrière People Review, permettant de partager entre managers les perspectives d'évolution des collaborateurs et de dessiner des trajectoires professionnelles.
- Développement de nouveaux modules e-learning à destination des différents métiers du Groupe en 2022, et notamment des équipes magasin : Recruter en magasin, Recruter sans discriminer, Connaitre le prêt-à-porter et la chaussure, ...
- Création en 2022 de la Beaumanoir Fashion Academy pour soutenir la formation du Groupe avec des parcours de formation métiers mêlant présentiel et distanciel.
- Poursuite du Beaumanoir Talent Program, destiné à former et accompagner les managers de demain.
- Relance en 2021 de l'Ecole des Mairaines du Groupe, permettant à des responsables magasin expérimentés et sélectionnés par la direction des Ressources Humaines, d'accompagner les nouveaux responsables magasin dans leur prise de poste.
- Refonte, en 2022, des partenariats écoles pour une meilleure prise en compte des besoins de l'entreprise par nos partenaires dans leurs parcours de formation (continue et alternance).

Résultats 2022

Nombre de salariés formés 3 299

Part des managers formés au management (France) 50%

Nombre de partenariats écoles (France) 16

Marque employeur

- Participation active à des salons métiers sur l'ensemble du territoire pour promouvoir le Groupe et les métiers de la création, de la distribution de prêt-à-porter et de la supply-chain.
- Parcours d'intégration systématiquement mis en place pour les personnes du siège et les responsables magasins en France, avec notamment la découverte des services pendant deux semaines et un système de parrainage.
- Enquête annuelle auprès de l'ensemble des collaborateurs France (y compris magasins) pour mesurer leurs leviers de motivation.
- Evènements internes réguliers (Soirée des vœux, Semaine du Développement durable, réunions de régions...) pour partager des moments de convivialité.
- Association sportive ASGB, animée par et pour les collaborateurs des sites bretons et parisiens, et sponsorisée par le Groupe.
- Présence de ruches et de moutons sur les espaces verts des entrepôts logistiques bretons pour offrir aux collaborateurs des environnements de travail plus agréables et respectueux de l'environnement.

Résultats 2022

Ancienneté moyenne

6,2 ans

Dialogue social

- Mise en place avec les partenaires sociaux d'une charte sur le temps de travail et la qualité de vie au travail en 2021, incluant notamment la possibilité de télétravail pour les collaborateurs bureaux.
- Renouvellement en 2022 de l'accord Groupe en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi de personnes handicapées. Accord signé à l'unanimité avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives pour les sociétés françaises.
- Ouverture début 2023 d'une négociation en vue de la création d'un Comité de Groupe.
- Dispositif d'accompagnement au départ retraite (diminution du temps de travail) négocié en janvier 2023.

DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



Respecter l'égalité des chances et de traitement entre salariés est une obligation légale et une attente forte de la Société en général et des salariés en particulier. Au-delà, le manque de diversité en entreprise, en limitant la pluralité des points de vue, peut restreindre la capacité des organisations à innover et à répondre aux attentes de leurs parties prenantes.

Le Groupe Beaumanoir a placé le respect parmi ses sept valeurs clefs et s'engage à lutter contre toute forme de discrimination et à promouvoir l'égalité des chances. Il s'applique également à développer une politique inclusive, réelle opportunité de développement et de performance économique pour ses marques et activités

Politiques

Au travers de sa Charte Ethique, le Groupe Beaumanoir réaffirme comme principes fondamentaux l'égalité des chances et de traitement professionnel entre les femmes et les hommes, la diversité et le droit au travail pour tous, et axe sa politique sociale sur les compétences et la performance.

Le Groupe encourage l'insertion professionnelle de jeunes avec une politique de recrutement en faveur des jeunes diplômés, et est attentif à ce que les femmes et les hommes soient traités de manière équitable tout au long de leur parcours au sein de l'entreprise.

Au travers de l'accord en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi de personnes handicapées, agréé par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et renouvelé en 2022, le Groupe s'est fixé des objectifs et s'engage à déployer via sa Mission handicap un certain nombre d'actions à court et moyen termes.

Objectifs et performance

Parité en termes d'effectifs femmes-hommes au sein des cadres dirigeants

Maintien d'un index égalité femmes-hommes supérieur à 85

+ de 20% d'hommes dans l'effectif global d'ici 2025

5% des effectifs en contrat en alternance en France jusqu'en 2024

+ de 4% de personnes en situation de handicap dans les effectifs en France d'ici 2025

Indicateurs clefs de performance

Part des femmes au sein des cadres dirigeants (France)

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	56,3%	55,9%
2021	55,6%	-

Taux d'emploi de salariés en situation de handicap (France)

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	3,2%	3,1%
2021	2,9%	-

Principales actions

Egalité des chances

- Diffusion de la Charte éthique, par ailleurs disponible sur le site internet du Groupe Beaumanoir, à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et aux nouveaux entrants.
- Formation e-learning obligatoire visant à s'assurer de l'appropriation des principes de la Charte éthique par tous.
- Constitution d'un Comité éthique, composé des dirigeants de l'entreprise, qui se réunit deux fois par an pour s'assurer d'une vigilance continue des équipes sur ce sujet.

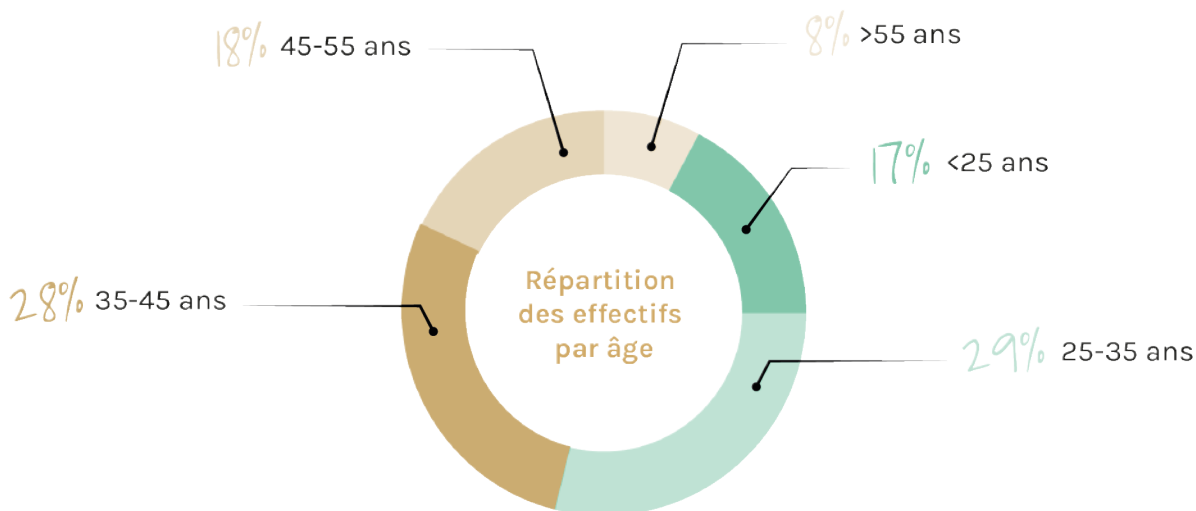
Insertion professionnelle des jeunes

- Plus de 45% des salariés ont moins de 35 ans dans le Groupe, ce qui reflète une politique volontariste de recrutement de jeunes collaborateurs.
- Poursuite des campagnes de recrutement en alternance et en apprentissage sur l'ensemble des métiers, y compris sur les réseaux et en entrepôts, avec 300 postes ouverts chaque année.
- Partenariats avec de nombreuses écoles en France, dont l'IUT de Saint-Malo, l'ESSCA d'Angers, l'IHECF, l'INSA, la Faculté des Métiers, etc.

Résultats 2022

Part des contrats en alternance dans les effectifs (France)

4,8%



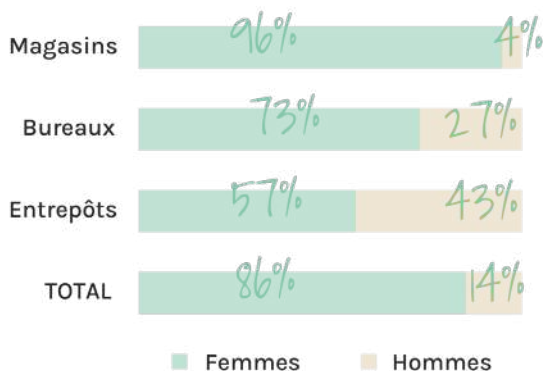
Egalité femmes-hommes

- Formation et sensibilisation des équipes des ressources humaines pour que seuls les critères de compétences soient pris en compte au moment du recrutement, et que l'accès à la formation soit identique pour tous.
- Bilans annuels et initiatives déployées en concertation avec les représentants du personnel dans le cadre des plans d'actions pour l'égalité femmes-hommes.

Résultats 2022

Index égalité femmes-hommes (France) 92/100

Repartition des effectifs par genre



Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

- Participation deux fois par an au salon de recrutement virtuel "Hello Handicap", qui permet de recruter des personnes pour des contrats à durée déterminée en magasin essentiellement, et à d'autres salons spécialisés.
- Emploi tout au long de l'année de salariés à domicile lourdement handicapés pour la réalisation de certaines missions administratives, en partenariat avec l'association Caliel's.
- Collaboration depuis 2020 avec l'Institut Solacroup de Dinard pour proposer des stages à des jeunes en situation de handicap.
- Sensibilisation au handicap de l'ensemble des collaborateurs dès le parcours d'intégration, notamment à travers un module e-learning spécifique.
- Offre de formation unique et accessible à l'ensemble des collaborateurs, en situation de handicap ou non.
- Aménagement et adaptation de postes de travail, au siège, au sein du réseau de magasins et en entrepôts.

- Partenariats avec le secteur protégé et adapté : intégration de salariés du CAT Armor et de l'ESAT de l'Isles aux Bois sur les sites logistiques de Saint Malo et de Vatry, et achats réguliers de diverses prestations de services et de produits.
- Plan annuel de communication et de sensibilisation via des animations régulières et des temps forts à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : conférences, jeux, défis, Duo Day, etc.

Inclusion

- Dispositif « FLAG ! » déployé en 2022 en magasins permettant d'accueillir les personnes LGBT+ en cas d'agression. Formation de l'ensemble des équipes magasins dans le cadre de ce partenariat.

ÉTHIQUE DES AFFAIRES



Le contexte réglementaire en matière d'éthique des affaires et de relations entre donneur d'ordres et fournisseurs est en évolution constante. Il est primordial pour le Groupe Beaumanoir de respecter les réglementations en vigueur. Il est également important de mettre en place des pratiques d'achats responsables, afin de sécuriser l'approvisionnement et de construire avec ses fournisseurs des partenariats solides, capables d'assurer un développement durable et rentable pour tous.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir implique et sensibilise ses collaborateurs à l'éthique des affaires et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale via sa Charte éthique et une politique de formation obligatoire.

Il a mis en place une gouvernance adaptée pour suivre et piloter la gestion de ce risque et un dispositif d'alerte permettant à toute personne d'informer la Direction d'un fait ou comportement non éthique.

En parallèle, le programme « Supplier Relationship Management » vise à établir des relations durables, équilibrées et de confiance avec les fournisseurs textiles et accessoires de mode.

Objectifs et performance

100% des salariés sensibilisés à l'éthique des affaires

85% des fournisseurs textile clefs ont des partenariats stables avec les marques du Groupe

Indicateurs clefs de performance

Part des salariés¹ sensibilisés à l'éthique des affaires

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	64%	65%
2021	70%	-

Part des fournisseurs clefs stables²

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	-	79%
2021	84%	-

1. Salariés travaillant dans les bureaux (hors magasins et entrepôts logistiques)

2. Fournisseurs représentant plus de 80% de la valeur d'achat du Groupe Beaumanoir ayant collaboré avec les marques du Groupe sur les deux derniers exercices

Principales actions

Engagement des collaborateurs en matière d'éthique des affaires

- Début 2022, mise à jour et diffusion de la Charte éthique collaborateurs (<https://www.groupe-beaumanoir.com/ethique-signalment/>) qui rappelle les valeurs du Groupe, ses principes éthiques en matière de conduite des affaires (fiabilité, sincérité, équité, responsabilité sociétale et lutte contre la corruption) et les règles qui doivent guider les comportements des salariés dans leur activité professionnelle.
- Insertion du module e-learning obligatoire « Tous éthiques » au parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs de nos sièges, et déploiement à la filiale Caroll.
- Poursuite des formations en présentiel à l'éthique des affaires destinées aux collaborateurs les plus à risque dans les principaux bureaux d'achats et de liaison.
- Mise en place depuis 2018 de règles spécifiques de référencement et paiement des fournisseurs, visant à renforcer le programme de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.
- Nomination de « Relais compliance » dans les principales filiales du Groupe (Chine, Bangladesh, Turquie, Suisse, Espagne) afin d'assurer au mieux le respect de ses engagements à l'international.

Gouvernance de la démarche et dispositif d'alerte

- Commission composée des dirigeants du Groupe et présidée par la Direction Générale créée depuis 2018 et destinée à traiter les potentiels signalements et à assurer une démarche de progrès continu en matière de conformité.
- Mise à disposition de tous les salariés de la Procédure de signalement interne, pour signaler l'existence de faits ne respectant pas les valeurs et les principes éthiques défendus par le Groupe.
- Mise à jour en 2021 de l'analyse de risques du Groupe concernant l'éthique des affaires qui a permis d'identifier de nouvelles pistes de progrès pour l'année à venir.

Gestion de la relation fournisseur

- Démarche d'amélioration continue de l'outil de gestion de la relation fournisseur déployé depuis 2017 et visant à améliorer la connaissance des fournisseurs, rationaliser et stabiliser le parc, gérer les risques et suivre les performance financière et extra-financière, identifier plus facilement les fournisseurs à potentiel avec lesquels renforcer les partenariats et favoriser l'innovation.
- Création d'un nouvel outil de référencement des fournisseurs, avec, entre autres, la mise en ligne d'un questionnaire éthique fournisseur, prérequis indispensable au référencement, complété par tous nos fournisseurs existants en 2022.

Résultats 2022

Nombre de fournisseurs textile et accessoires de mode

308

TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE



Compte tenu sa complexité, connaître sa chaîne d'approvisionnement est une priorité pour les entreprises du secteur textile pour maîtriser et réduire les risques sociaux et environnementaux potentiels liés à leurs fournisseurs directs et indirects. C'est également une priorité pour répondre aux attentes de leurs parties prenantes, et notamment de leurs clients qui souhaitent avoir de plus en plus d'informations sur les produits, leurs conditions de fabrication, ou encore leur impact sur l'environnement, de manière à pouvoir faire un achat éclairé.

Dans ce contexte, il est indispensable pour le Groupe Beaumanoir d'avoir une vision claire de l'ensemble de ses fournisseurs et d'être plus transparent.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir s'est attelé depuis plusieurs années à rationaliser son parc fournisseurs, et à améliorer la connaissance qu'il en a. Cette démarche de progrès s'accompagne d'un important travail de cartographie de ses fournisseurs directs et indirects visant à améliorer la traçabilité des produits sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement.

En matière de transparence, le Groupe poursuit ses travaux sur l'affichage environnemental via sa marque Bonobo, afin de permettre au client d'évaluer l'impact des vêtements sur l'environnement

Objectifs et performance

100% des usines de confection cartographiées

100% des usines de tissu¹ cartographiées d'ici 2025

Indicateurs clefs de performance

Nombre d'usines de tissage, filature et teinture cartographiées

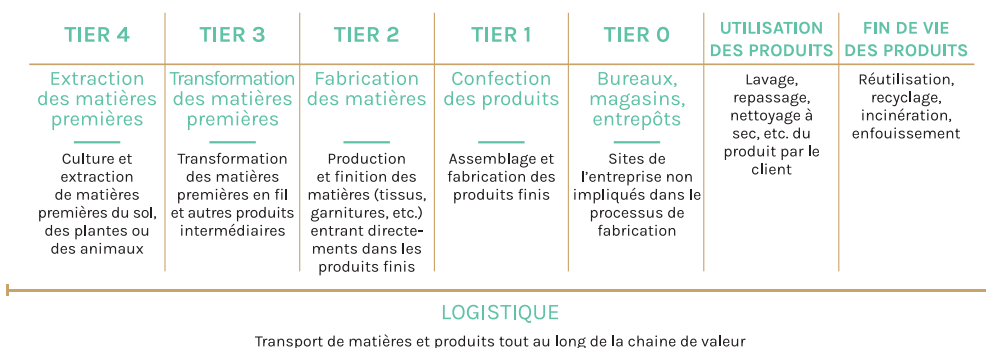
	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	-	371
2021	235	-

1. Tissus en provenance de fournisseurs / usines « nominés », c'est à dire choisis par le Groupe Beaumanoir

Principales actions

Cartographie de la chaîne d'approvisionnement

La chaîne de valeur de l'industrie de l'habillement



Source : WRI authors.

- Cartographie complète des usines de confection.
- Cartographie complète des usines de délavage des jeans.
- Poursuite des travaux de cartographie des usines de tissage, filature et teinture & impression.

Résultats 2022

Nombre de pays de production **23**

Part des usines de confection cartographiées **100%**

Nombre d'usines de confection Total **661**

Hors Union européenne **535**

Transparence vis-à-vis du client

- Depuis 2018, étiquetage environnemental de l'ensemble des jeans de la marque Bonobo permettant d'évaluer, grâce au logiciel EIM (Environmental Impact Measurement) de Jeanologia, l'impact des étapes de teinture et de délavage selon quatre critères : eau, énergie, produits chimiques, santé des travailleurs.
- Participation aux études tests d'Analyse de Cycle de Vie des produits menées dans le cadre de l'Europe¹ via notre marque Bonobo.
- Participation active du Groupe à la définition d'une nouvelle méthodologie d'affichage environnemental au niveau français dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministère de la Transition Ecologique en 2021 : dépôt de dossiers² présentant des méthodologies alternatives sur l'Analyse de Cycle de Vie des produits, le calcul d'impact environnemental et l'affichage au consommateur.
- Première collecte de données réalisée à grande échelle en 2022 pour la marque Bonobo dans le cadre du projet d'affichage environnemental.

1. « Supporting studies » du Product Environmental Footprint (PEF) pour l'habillement et la chaussure

2. Appel à projet « X-tex YUKAN » et « X-Tex Enseignes »

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES USINES DE CONFECTION



Nombre de Factory en %



DROITS DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Au même titre que d'autres industries, l'industrie textile peut être confrontée au non-respect des droits de l'Homme et des réglementations internationales en matière de conditions de travail par certaines entreprises. Il est indispensable pour un groupe international et un important donneur d'ordres tel que le Groupe Beaumanoir de prendre les mesures nécessaires pour que les produits commercialisés par ses marques soient fabriqués dans le respect des normes sociales internationalement reconnues.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a défini une Charte Sociale et Environnementale, où sont détaillées ses exigences en matière de respect des droits de l'Homme et du droit du travail, et ne travaille qu'avec des fournisseurs l'ayant signé.

Afin de s'assurer que les normes sociales de la Charte sont appliquées dans les usines, des audits sociaux et des visites de contrôle sont réalisés dans l'ensemble des pays de sourcing du Groupe.

En parallèle, un programme d'accompagnement des usines dans la mise en place d'actions correctives, lorsque cela est nécessaire, a été mis en place. Il s'accompagne d'un dispositif de sanctions et de déréférencement en cas de non-conformité persistante.

Objectifs et performance

100%

des fournisseurs signataires de la Charte Sociale et Environnementale

100%

des usines de confection et des usines de tissu¹ hors Union Européenne auditées respectivement d'ici 2021 et 2025

Indicateurs clefs de performance

Part des usines de confection hors Union Européenne auditées

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	-	100%
2021	100%	-

Part des usines de tissus hors Union Européenne auditées

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	-	33%
2021	37%	-

1. Tissus en provenance de fournisseurs / usines « nominés », c'est à dire choisis par le Groupe Beaumanoir

Principales actions

Engagement de la chaîne d'approvisionnement

- Membre actif d'amfori BSCI¹ depuis 2013.
- Membre actif d'ICS¹ depuis début 2021, l'objectif étant d'accroître encore la mutualisation des audits sociaux avec les autres marques et groupes de distribution textile.
- Charte Sociale et Environnementale signée obligatoirement par les fournisseurs directs des marques intégrant le code de conduite des fournisseurs et des partenaires commerciaux du Groupe Beaumanoir², les règles relatives à la qualification des nouvelles usines et l'interdiction formelle de la sous-traitance non déclarée.
- Information systématique des fournisseurs de la démarche amfori BSCI et ICS, du processus d'audit par les équipes ou prestataires externes et des critères d'évaluation.
- Application du mécanisme de l'« effet de cascade » : les fournisseurs des marques doivent communiquer le code de conduite à leur propres sous-traitants et fournisseurs

Résultats 2022

Part des fournisseurs signataires la Charte Sociale et Environnementale du Groupe

100%

Audits sociaux des fournisseurs

- Formation proposée aux fournisseurs en amont des audits leur donnant la possibilité de se préparer et de s'auto-évaluer pour améliorer si besoin certains points par anticipation.
- Audits réguliers des usines, réalisés en interne par les auditeurs sociaux du Groupe établis en Chine, en Turquie, au Bangladesh et en France, ou par des prestataires externes reconnus et accrédités par amfori BSCI ou ICS.
- Depuis 2019, révision du process de conduite des audits pour réaliser principalement des audits inopinés ou semi-annoncés, qui permettent d'avoir un reflet réaliste des conditions de travail.
- Contrôle par les collaborateurs des bureaux d'achat et de liaison répartis dans les principaux pays de sourcing, des points de conformité sociale clefs, lors de leurs visites d'usines (utilisation de la « Factory Checklist » du Groupe).

Résultats 2022

Nombre d'audits réalisés sur la période

287

1. amfori BSCI et ICS (Initiative for Compliance & Sustainability) sont des organisations qui regroupent des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement.

2. Code de conduite basé sur les conventions internationales reconnues en matière de protection des droits des travailleurs, qui énonce les exigences de ses membres en matière sociale et environnementale : interdiction du travail des enfants et du travail forcé, protection spéciale des jeunes travailleurs, horaires de travail et rémunération, santé et sécurité au travail, liberté d'association, non-discrimination, absence d'emplois précaires, protection de l'environnement, et politique de responsabilité sociale.

Audits des usines de confection (28/02/2023)

Zone de production	Nombre total d'usines	% d'usines auditées
Union Européenne	126	43%
Hors Union Européenne	535	100%
Total Groupe	661	89%

Accompagnement des fournisseurs dans une démarche de progrès

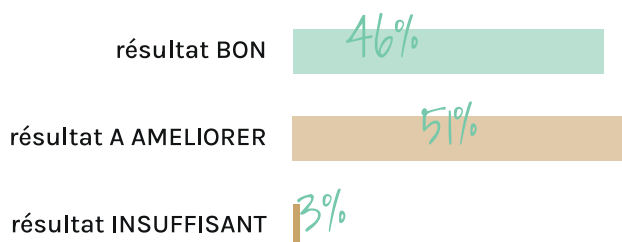
- Accompagnement des usines dans l'analyse des causes des non-conformités et dans la mise en œuvre des plans d'actions correctives, en cas de résultats d'audit insuffisants.
- Poursuite de l'accompagnement des usines où sont constatées des non-conformités majeures.
- Mise à disposition des « fiches de bonnes pratiques sociales » ICS.
- Sessions de formations organisées par amfori BSCI dans les pays de sourcing proposées aux responsables conformité et production des usines, en fonction de leurs besoins ou de la nature des non-conformités décelées durant les audits.

Résultats 2022

Part des usines de confection hors Union Européenne avec un résultat d'audit « BON »

46%

Conformité des usines de confections auditées (hors UE)



Exigence de conformité

- Audits de suivi réguliers afin de constater la bonne mise en œuvre des actions correctives.
- Système de sanction graduel qui va de l'envoi d'un avertissement pour les sites qui s'engagent à mettre en œuvre les actions correctives adéquates, à la rupture définitive des relations commerciales pour les sites qui refusent de s'engager dans une démarche de progrès ou qui ne parviennent pas à s'améliorer malgré l'accompagnement du Groupe.



CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le changement climatique fait peser un risque important sur l'ensemble des activités économiques mondiales. Dans le cadre de l'Accord de Paris, les Etats se sont engagés à limiter les émissions de gaz à effet de serre pour maintenir la hausse des températures en deçà de 2°C.

Dans ce contexte, face aux nouvelles réglementations en vigueur, aux fortes attentes de la société civile et de ses clients concernant le climat, le Groupe Beaumanoir doit agir sur l'ensemble de sa chaîne de valeur pour limiter l'impact de ses activités sur le réchauffement climatique, assurer la résilience de son modèle économique et améliorer sa performance.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir mesure annuellement les émissions de Gaz à Effet de Serre de ses activités sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Il définit et pilote une stratégie carbone alignée sur l'engagement qu'il a pris de réduire de 30% ses émissions à horizon 2030 par rapport à l'année de référence 2019.

Cette stratégie s'appuie notamment sur des politiques d'achats ambitieuses privilégiant des produits et services plus durables et moins impactants, une politique de certification environnementale systématique de ses entrepôts logistiques et une démarche d'efficacité énergétique dans l'ensemble des sites qu'il opère.

En parallèle, le Groupe sensibilise et engage ses parties prenantes (fournisseurs, affiliés, clients et collaborateurs) sur les thématiques environnementales, afin les rendre acteurs du changement.

Objectifs et performance

-30% d'émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici 2030 (base 2019)

100% des entrepôts logistiques C-LOG certifiés ISO 14001

Indicateurs clefs de performance

Émission carbone globales (scopes 1, 2 et 3)¹

2022 (sans Caroll) : 383 168 t_eqCO₂

¹. Emissions carbone calculées selon la méthodologie du Protocole GHG, hors émissions liées aux déplacements des clients vers les magasins..

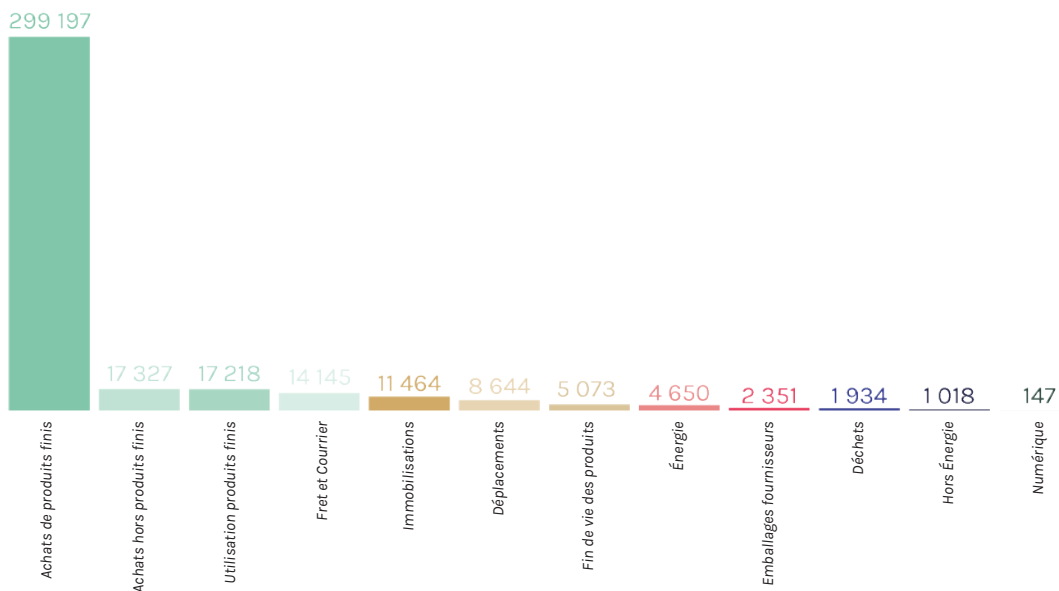
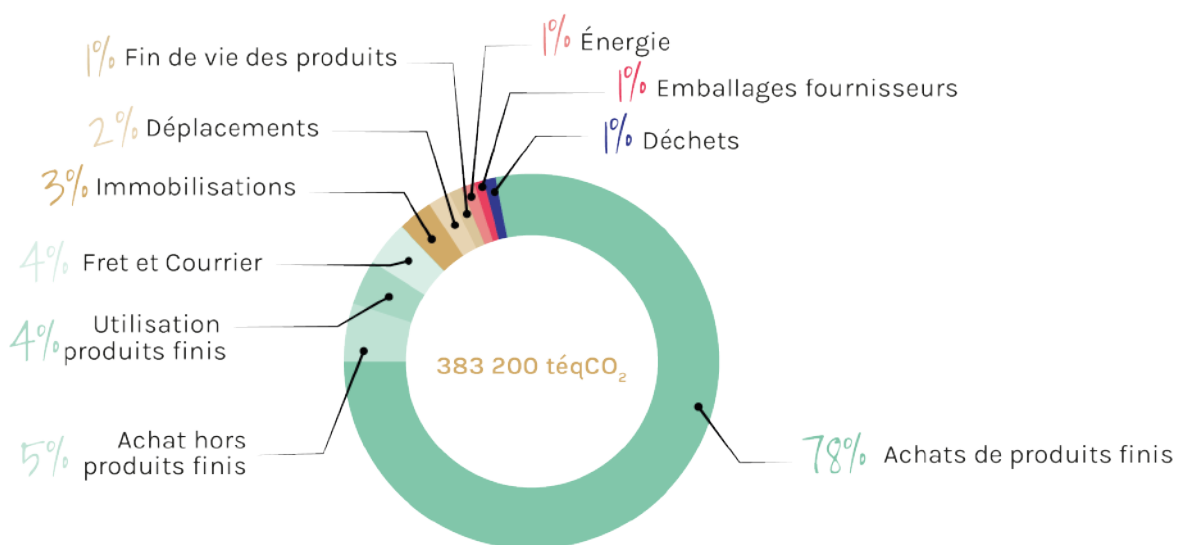
Principales actions

Mesure et pilotage des émissions carbone

- Partenariat mis en place en 2022 avec une plateforme de carbon management, permettant au Groupe de mesurer annuellement et de piloter ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son périmètre consolidé (scopes 1, 2 et 3).
- Sensibilisation et mobilisation de certains prestataires, notamment transporteurs, pour améliorer la qualité de la donnée carbone collectée.
- Définition de la stratégie carbone du Groupe et suivi de l'atteinte des objectifs par le Comité Carbone, composé de représentants des différentes directions de l'entreprise.

Résultats 2022

Émissions carbone globales (scopes 1, 2 et 3)¹



Achats responsables

- Utilisation de fibres textiles éco-responsables dans les collections afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à chaque produit (plus de détails dans la section « Matières textiles » du rapport).
- Contrats d'achat d'énergie renouvelable pour les sites opérés (plus de détails dans la section « Energie » du rapport).
- Sacs de caisse en papier 100% recyclé pour toutes les marques (sauf marque Caroll), et mise en place d'une sacherie payante dans les magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal et Vib's en octobre 2022 pour réduire l'impact sur l'environnement.
- Eco-conception de certains emballages plastique (plus de détails dans la section « Eau et Océans » du rapport).
- Démarche numérique responsable lancée et pilotée par le Comité Green IT, ayant permis de sélectionner des équipements plus durables, d'optimiser le taux d'équipement des collaborateurs et d'allonger la durée de vie des matériels.

Transport des produits et mobilité des collaborateurs

- Evolution des critères de sélection des appels d'offre de Transport afin de prendre en compte la capacité des prestataires à fournir des solutions plus respectueuses de l'environnement (par exemple : utilisation de carburants alternatifs tels que le biodiesel, le gaz naturel, etc.).
- Test de transport des produits par voie fluviale en 2022 entre les villes d'Anvers et de Valenciennes, située à proximité de l'entrepôt de Cambrai.
- Livraison d'une dizaine de magasins des agglomérations de Rennes et Saint Malo en véhicules électriques ou GNV - plus petits, moins polluants et moins bruyants.
- Evolution de la flotte de voitures d'entreprise vers des véhicules hybrides ou électriques, qui constituent aujourd'hui près de 30% du parc.
- Installation de bornes électriques à disposition des collaborateurs sur certains sites logistiques et, en 2022, au siège de Saint-Malo pour favoriser l'utilisation de voitures électriques.
- Déploiement en 2022 d'une plateforme de covoiturage auprès des salariés des sites bretons.

Management environnemental des sites opérés

- Programme d'efficacité énergétique sur l'ensemble des sites (plus de détails dans la partie « Energie » du rapport).
- Certification ISO 14001 du siège de l'activité logistique et des entrepôts C-Log. Audit de suivi de la certification en septembre 2022 pour l'ensemble du périmètre des entrepôts certifiés. Certification de l'entrepôt logistique d'Ascoux, intégré au périmètre du Groupe fin 2021, prévu en 2024.
- Certification HQE Construction et THPE de l'entrepôt de Saint-Malo et HQE Production de celui de Longueil Sainte Marie.
- Certification BREEAM des entrepôts d'Epinoy et de Poupry obtenue en 2021.

Résultats 2022

Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 14001

87,5%

(7 sites sur 8)

Engagement des parties prenantes à la préservation des ressources

- Accompagnement des fournisseurs textile pour une meilleure performance environnementale dans le cadre des audits environnementaux ICS des usines de tissage, tricotage et teinture ou de la démarche d'amfori BEPI¹.
- Sensibilisation des clients à l'entretien durable des textiles via des consignes d'entretien favorables à la préservation de l'environnement, des contenus spécifiques sur les sites internet des marques et la formation des équipes magasin.
- Formations des collaborateurs magasins au bon usage des ressources, en présentiel et à distance (module e-learning « Mon point de vente responsable »), et des collaborateurs sièges dans le cadre du parcours nouveaux entrants et d'animations diverses.
- Signature de la Charte numérique responsable de l'INR fin 2022.

1. amfori BEPI (Business Environmental Performance Initiative) est une organisation internationale, dont le Groupe Beaumanoir est membre actif depuis 2015. Elle regroupe des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer la performance environnementale des usines de leur chaîne d'approvisionnement dans les pays à risque.



La crise énergétique actuelle fait émerger de nouveaux défis pour les entreprises, qui doivent faire face à des enjeux de sécurisation de leur approvisionnement et de renchérissement significatif du coût de l'énergie. Pour assurer la continuité de ses opérations, la résilience de son modèle économique et la baisse de ses émissions de gaz à effet de serre, le Groupe Beaumanoir doit agir sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Cette mobilisation passe notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des sites opérés et des sites de ses partenaires, et par le soutien au développement des énergies renouvelables.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a mis en place une politique visant à réduire la consommation d'énergie de ses magasins, entrepôts et bureaux, et s'appuie sur la certification environnementale de ses entrepôts logistiques.

Depuis plusieurs années, il engage et forme également ses fournisseurs et collaborateurs sur l'énergie pour leur donner les moyens d'agir.

En parallèle et malgré l'augmentation du prix de l'énergie, le Groupe continue à mener une politique d'achat d'énergies renouvelables volontariste.

Objectifs et performance

100% d'électricité d'origine renouvelable en France d'ici 2025

Amélioration de l'efficacité énergétique des magasins opérés d'au moins 20% d'ici 2030 (base 2019)

Indicateurs clefs de performance

Part d'électricité d'origine renouvelable

	Sans Caroll		Avec Caroll	
	France	Monde	France	Monde
2022	32%	31%	28%	27%
2021	54%	52%	-	-

Principales actions

Programmes d'efficacité énergétique sur les sites opérés

Énergie en magasins

- Suivi et pilotage tout au long de l'année des consommations énergétiques et des dérives de consommation de l'ensemble des magasins opérés, grâce à une plateforme digitale et l'accompagnement d'une société spécialisée, avec mise en place de plans d'actions.
- Aménagement des points de vente pour réduire leur consommation d'énergie : installation d'éclairages Led et d'équipements de chauffage et climatisation à haute performance énergétique, amélioration progressive de l'isolation thermique et de l'étanchéité à l'air des bâtiments, mise en place systématique de détecteurs de présence dans les pièces annexes et de sondes crépusculaires sur les enseignes, optimisation de la luminosité des surfaces de vente, etc.
- Étude, début 2023, de solutions d'instrumentation pour piloter plus finement les différents postes de consommation en magasin.
- Sensibilisation des équipes magasins aux consignes énergie via un module e-learning, des affiches et un parcours nouveaux entrants ; animations régulières de l'ensemble des équipes commerciales sur la thématique énergie.
- Exigence de conformité à la Réglementation Thermique 2012 ou 2020 pour les locaux commerciaux livrés.

Énergie en entrepôts

- Optimisation du pilotage de l'énergie grâce à la Gestion Technique Centralisée (GTC) et à la programmation des équipements de chauffe.
- Optimisation des réglages des équipements (climatiseurs, chauffe-eaux, éclairages, etc.).
- Réduction de la consommation d'énergie liée à l'éclairage : remplacement progressif des luminaires pour passage en Led, recours au zonage et sensibilisation des équipes.
- Aménagement des sites pour limiter les points d'entrée d'air, remplacement et rétrofit d'équipements énergivores, etc.

Résultats 2022

Consommation d'énergie Totale

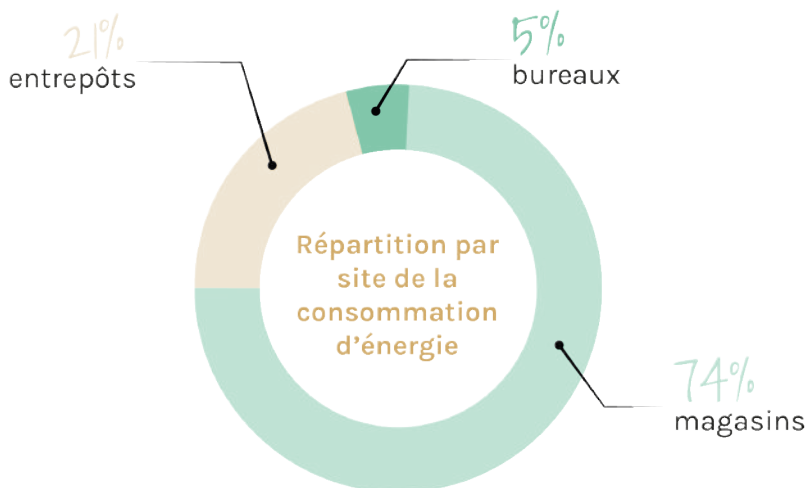
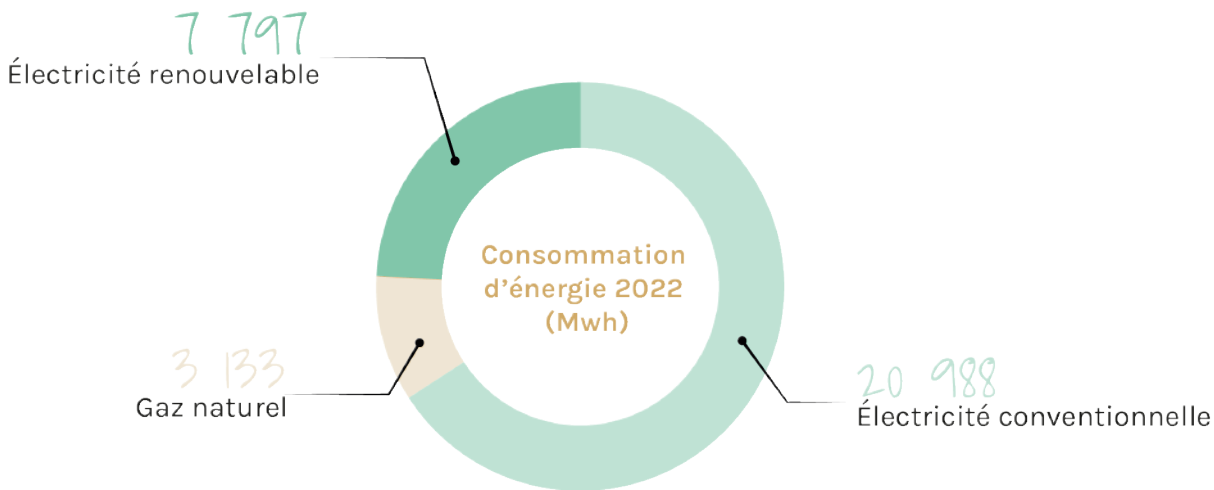
31 918 MWh

France

30 165 MWh

Consommation d'énergie moyenne des magasins opérés

159 kWh/m²



Accompagnement des fournisseurs textile

- Lancement en 2020 d'un projet pilote d'efficacité énergétique dans les usines avec BEPI, s'articulant comme suit : collecte des données énergétiques, formation des usines à l'efficacité énergétique, accompagnement individualisé par un consultant spécialisé si besoin, puis mise en œuvre d'actions concrètes d'efficacité énergétique.
- Déploiement en 2022 d'un module de formation en ligne « efficacité énergétique » pour 43 fournisseurs du Groupe au Bangladesh, au Pakistan et en Turquie.

Achats d'énergie renouvelable

- Contrats d'achat d'énergie renouvelable pour les sites opérés. La part plus faible d'énergie renouvelable dans le mix énergétique du Groupe cette année s'explique par le fort renchérissement du coût de l'énergie qui a impliqué des arbitrages en 2022, mais ne remet pas en cause l'objectif qu'il s'est fixé.



PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES OCÉANS



L'eau joue un rôle essentiel dans la chaîne de valeur de l'industrie textile, que ce soit en amont pour obtenir les fibres naturelles et transformer les textiles (teinture et délavage), ou en aval pour l'utilisation des vêtements par les clients. Préserver l'eau est une priorité pour le Groupe Beaumanoir, pour accroître notamment la résilience de son modèle d'affaires face à une ressource naturelle en tension et limiter les risques d'image.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir s'est engagé à réduire la quantité d'eau consommée et à préserver sa qualité sur sa chaîne d'approvisionnement au travers d'une politique d'audits environnementaux ciblés, mise en œuvre dans des unités de production clefs.

Ses marques déploient également des démarches d'éco-conception de leurs produits et de leurs emballages pour limiter la quantité d'eau utilisée dans les process de fabrication et la pollution des océans.

Elles sensibilisent, en parallèle, leurs clients à un entretien éco-responsable de leurs vêtements

Objectifs et performance

100% des unités de délavage de jeans et pantalons auditées

100% des usines de teinture et impression des tissus hors UE auditées en 2025

Indicateurs clefs de performance

Part des unités de délavage auditées¹

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	100%	100%
2021	100%	-

Part des usines de teinture et impression des tissus auditées²

	Sans Caroll	Avec Caroll
2022	-	30%
2021	29%	-

1. Audits environnementaux portant sur les stations d'épuration des eaux usées.

2. Usines fournisseurs choisies par le Groupe Beaumanoir (tissus « nominés ») et cartographiées à date.

Principales actions

Meilleure gestion de l'eau dans les usines

- Audits environnementaux des usines de délavage des fournisseurs de jeans et pantalons initiés depuis 2018, avec pour objectif principal de garantir, dans chaque usine, la présence d'une station d'épuration des eaux usées fonctionnelle.
- Accompagnement des fournisseurs et mise en œuvre de plans d'actions correctives.
- Déploiement du programme d'audit environnemental des usines de teinture et impression des tissus nominés depuis 2021.

Démarche d'éco-conception des produits visant à économiser l'eau

- Substitution des fibres conventionnelles par des fibres plus économes en eau telles que le coton recyclé, le coton biologique, la viscose EcoVero®, le Tencel®, etc. (pour plus de détails se reporter à la section « Matières premières » du rapport).
- Evolution des traitements et des process de fabrication des jeans Bonobo et Cache Cache au profit de technologies utilisant moins d'eau et de produits chimiques¹: délavage à l'ozone, laser, procédé e-flow... Démarche encadrée par l'EIM scoring de Jeanologia².

Réduction des emballages en plastique

- Suppression progressive d'une partie des sachets en plastique (polybags) utilisés pour l'acheminement et la protection des produits depuis les pays de sourcing.
- Incorporation d'au moins 50% de plastique recyclé dans les polybags à compter de 2022.
- Utilisation d'enveloppes d'expédition e-commerce réutilisables, en plastique 100% recyclé, par les marques du Groupe (50% pour la marque Morgan).

Engagement des clients

- Communication de conseils d'entretien pour prendre soin des produits tout en préservant la planète sur les sites internet des marques et apposition du logo renvoyant vers le site « clevercare.info » du Cofreet³ sur les étiquettes d'entretien des vêtements.
- Mise à disposition des équipes de vente France de l'application « Mon Etiquette » du Cofreet pour apporter des conseils de qualité aux clients en matière d'entretien de leurs vêtements et les sensibiliser à la préservation de l'environnement, et notamment de l'eau.

1. Economie d'eau de 70% à 100% et de produits chimiques d'au moins 50% par rapport à des procédés de fabrication conventionnels

2. Environmental Impact Measurement Software de Jeanologia : <https://www.jeanologia.com/portfolio/eim-environmental-impact-software/>

3. Comité Français de l'Etiquetage pour l'Entretien Textile

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



La pression sur les ressources naturelles est aujourd'hui forte partout dans le monde et pousse le législateur et l'ensemble des acteurs économiques à agir pour favoriser une économie moins prédatrice et plus circulaire. Le Groupe Beaumanoir se doit de respecter ces nouveaux cadres réglementaires. Il doit aussi prendre en compte la raréfaction des ressources et l'évolution des attentes de la société civile et des comportements, pour réduire et valoriser ses déchets mais aussi innover et offrir des produits et services plus durables à ses clients.

Politiques

Au cours des dernières saisons, les marques du Groupe ont fait évoluer leur politique d'achat de textile afin d'optimiser leurs stocks et limiter la surproduction de produits finis et les invendus.

Elles ont également développé une nouvelle offre de services pour engager leurs clients et leur donner les moyens d'agir en faveur d'une économie circulaire.

En parallèle, le Groupe Beaumanoir déploie sur l'ensemble de ses sites des politiques visant à donner une seconde vie à des produits dont les marques n'ont plus l'utilité et à mieux recycler les déchets générés sur ses sites. Elle accompagne également ses fournisseurs sur cette thématique

Objectifs et performance

100% des magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal et Vib's proposent la reprise de vêtements usagés en France

100% des déchets des entrepôts valorisés et près de 95% recyclés d'ici 2025

Indicateurs clefs de performance

Part des magasins (France)¹ proposant une collecte de vêtements usagés

2022 : 100%

2021 : 100%

1. Hors magasins Morgan, Caroll et C-Stock, non intégrés à l'objectif Groupe

Principales actions

Réduction et gestion des invendus

- Optimisation et réduction des stocks en amont et en aval, grâce au développement d'outils de pilotage, au travail mené par les bureaux d'achat avec leurs fournisseurs et par les équipes de pilotage des flux et à une meilleure animation des politiques de démarque.
- Gestion des invendus des marques par la société de déstockage C-Stock, filiale du Groupe Beaumanoir, qui utilise différents canaux de distribution pour leur offrir un débouché commercial.
- Aucun produit n'est détruit, à l'exception de ceux pouvant présenter des risques en matière de santé ou de sécurité.

Deuxième vie des produits textile

- Dispositif de reprise de vêtements usagés offert toute l'année au client dans les magasins Bonobo, Cache Cache, Bréal et Vib's, en partenariat avec une société spécialisée dans la seconde main des produits textile. Près de 4 millions de pièces collectées depuis la mise en œuvre de ce nouveau service.
- Projet pilote de collecte de vêtements usagés lancé fin 2022 dans 10 magasins Morgan en France.
- Participation, pour la quatrième année consécutive, des marques du Groupe (hors Caroll) à la campagne nationale #4R (#RéduisonsRéutilisonsRéparonsRecyclons) pilotée par l'éco-organisme Refashion et destinée à sensibiliser le citoyen-consommateur à la seconde vie des produits textiles.
- Opération « Vide dressing » menée une nouvelle fois à Saint-Malo en 2022, qui a donné la possibilité aux habitants de louer un portant pendant quelques jours pour vendre les vêtements, accessoires ou chaussures qu'ils ne souhaitent plus porter.
- Dons récurrents à des associations locales de vêtements et accessoires de mode présentant un petit défaut qualité et qui n'ont pu être mis à la vente (Les Restos du Cœur, Le Secours Populaire, La Croix Rouge Française...) et d'échantillons de tissus reçus par les équipes achats.

Résultats 2022

Nombre de vêtements usagés collectés

2 353 035

Deuxième vie des mobiliers et PLV magasins

- Partenariat mis en place en 2021 avec une société spécialisée pour permettre la réutilisation du mobilier issu des anciens concepts magasin et collaboration avec l'éco-organisme Valdélia pour assurer le recyclage des déchets d'éléments d'ameublement.
- Mise en place, en 2022, d'un programme national de dons de petits mobiliers magasins de seconde main à des associations proches des points de vente des marques du Groupe (mannequins, podiums, étagères, etc.).
- Programmes ciblés de recyclage de produits n'ayant plus d'usage en magasins et renvoyés aux entrepôts, tels que les mannequins ou les cintres par exemple.

Valorisation des déchets d'exploitation

- Tri et recyclage des déchets d'exploitation des entrepôts : carton, papier, bois, verre, métal, glassine, plastiques et, depuis 2022, des mandrins.
- Dispositifs de tri des cartons et de certains plastiques lorsque la filière de valorisation existe localement, dans les magasins opérés par le Groupe.
- Démarche d'éco-bureaux, avec tri systématique des déchets et mise en place de la collecte sélective en 2022 sur l'ensemble des sites.
- Accompagnement des fournisseurs dans la gestion de leurs déchets, avec comme exigence le respect des obligations légales, l'obtention des permis nécessaires, le tri des déchets dangereux et non dangereux, la formation des ouvriers à la gestion des déchets, l'absence d'incinération de déchets sur site.

Résultats 2022

Part des déchets valorisés¹ dans les entrepôts

92%

Part des déchets recyclés² dans les entrepôts

92%

1. Part des déchets recyclés ou incinérés (valorisation énergétique).

2. Part des déchets recyclés.







LES RÉSULTATS RSE

INDICATEURS RSE PUBLIÉS DANS LE RAPPORT

Risques et Indicateurs	TYPE	PÉRIMÈTRE	VALEUR
QUALITÉ DE L'OFFRE			
Part des références produits avec test de durabilité	KPI	monde	76,8 %
Part des pièces livrées ayant eu un contrôle de qualité	Résultat	monde	98,3 %
Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 9001	Résultat	monde	7 / 8
Part des entrepôts logistiques certifiés OEA	Résultat	monde	6 / 8
SÉCURITÉ ET SANTÉ DES CLIENTS			
Taux de conformité tests chimiques	KPI	monde	98,8 %
Nombre de familles de substances chimiques suivies en laboratoire	Résultat	monde	14
Nombre de tests laboratoire sur propriétés chimiques	Résultat	monde	10 136
Concentration des APEO	Résultat	monde	< 50 ppm
MATIÈRES TEXTILES			
Part des fibres éco-responsables	KPI	monde	42 %
Part du coton éco-responsable	Résultat	monde	86 %
Part de viscose éco-responsable	Résultat	monde	25 %
Part des matières animales	Résultat	monde	3,6 %
ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES TALENTS			
Effectif salarié total	Résultat	monde	5 549
Part des contrats permanents dans l'effectif total	KPI	monde	90,4 %
Part des salariés bénéficiant d'un point annuel avec le manager	KPI	France	60 %
Ancienneté moyenne	Résultat	monde	6,2 années
Nombre de partenariats écoles	Résultat	France	16
Nombre de salariés formés	Résultat	monde	3 299
Part des managers formés au management	Résultat	France	50 %
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES			
Part des femmes au sein des cadres dirigeants	KPI	France	56 %
Index égalité hommes femmes	Résultat	France	92 / 100
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	KPI	France	3,1 %
Part des salariés de moins de 35 ans dans l'effectif total	Résultat	monde	46 %
Part des contrats alternants dans l'effectif total	Résultat	France	4,8 %
Part des femmes dans l'effectif total	Résultat	monde	86 %
ÉTHIQUE DES AFFAIRES			
Part des salariés sensibilisés à l'éthique des affaires	KPI	monde	65 %
Part des fournisseurs clefs stables	KPI	monde	79 %
Nombre de fournisseurs textile et accessoires de mode	Résultat	monde	308
TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE			
Part des usines de tier 1 cartographiées	Résultat	monde	100 %
Nombre d'usines de tiers 2 & 3 cartographiées	KPI	monde	371
Nombre de pays de production	Résultat	monde	23
Nombre d'usines de rang 1	Résultat	monde	661
Nombre d'usines de rang 1 hors UE	Résultat	monde	535
DROITS DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT			
Part des fournisseurs signataires de la charte Sociale et environnementale	Résultat	monde	100 %
Part des usines de rang 1 hors UE auditées	KPI	monde	100 %
Part des usines de rang 2 hors UE auditées	KPI	monde	33 %
Part des usines de rang 1 hors UE auditées avec résultat « BON »	Résultat	monde	46 %
Nombre d'audits réalisés sur la période	Résultat	monde	287
CHANGEMENT CLIMATIQUE			
Émission carbone	KPI	monde	383 168 téq CO ₂
Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 14001	Résultat	monde	7 / 8
ÉNERGIE			
Consommation d'énergie	Résultat	monde	31 918 MWh
Consommation d'énergie moyenne des magasins opérés	Résultat	France	159 kwh/m2
Part d'électricité d'origine renouvelable	KPI	France	27 %
PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES OCÉANS			
Part des unités de délavage auditées	KPI	monde	100 %
Part des usines de teinture et impression des tissus audités	KPI	monde	30 %
ÉCONOMIE CIRCULAIRE			
Part des magasins proposant la reprise de vêtements usagés	KPI	France	100 %
Nombre de vêtements usagés collectés	Résultat	monde	2 353 035
Part des déchets valorisés dans les entrepôts	Résultat	monde	92 %
Part des déchets recyclés dans les entrepôts	Résultat	monde	92 %

MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Les indicateurs RSE sont décrits dans un protocole de reporting détaillé, établi par la Direction RSE du Groupe Beaumanoir conjointement avec les directions impliquées dans le reporting extra-financier. Ce protocole, à la disposition des responsables de collecte, précise la définition des indicateurs, les périmètres spatio-temporels, le mode de recueil des indicateurs, les méthodes de calculs et les modalités de contrôle.

Le terme « Groupe Beaumanoir » recoupe CCV Beaumanoir Holding, holding du Groupe, et toutes les sociétés contrôlées par cette dernière.

Les indicateurs publiés dans la DPEF correspondent à l'ensemble des sociétés et sites du « Groupe Beaumanoir », y compris de la marque Carroll, sauf indications contraires précisées dans le rapport.

Les indicateurs publiés dans la DPEF couvrent la période du 1er mars au 28 février ou les saisons Printemps-Eté et Automne-Hiver, à l'exception des indicateurs suivants qui sont basés sur l'année calendaire :

- Salariés formés,
- Collaborateurs bénéficiant d'une revue de performance annuelle avec leur manager,
- Emploi de travailleurs handicapés,
- Partenariats écoles,
- Consommation d'énergie,
- Recyclage et valorisation des déchets.

Il convient de noter que les informations sur les poids des produits textiles peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à la qualité des données utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

NOTRE MO(N)DE POUR DEMAIN

CACHECACHE.

BRÉAL 



Vib's

M  R G A N

CAROLL
PARIS

SARENZA.com

